



L'an deux mille vingt-trois le 6 du mois de juillet s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin sur Seille, après convocation légale du 29 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane – M. CRESPIY Jean Claude
M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe
M. FAUCHEUR Dominique – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – Mme SCHEFFLER
Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina – M. MATHEY
Dominique – M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL
Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard
M. IEMETTI Jean Marc – M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck – M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain
M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MICHEL Olivier – M. BASTIEN Claude – M. MOUGINET Dominique
Mme ROJAS Magali - M. MATHIEU Denis – M. GOETZ Sébastien – Mme HUART Sonia

Procurations : Mme FRANCOIS Valérie à M. VOINSON Philippe – M. HENQUEL Patrick à M. MOUGINET Dominique
Mme MARCHAL Astrid à M. GUEZET Philippe – M. COLOMBI Philippe à M. FAGOT REVURAT Yannick – M. MEVELLEC
Mickaël à M. MATHEY Dominique – M. THIRY Philippe à M. RENAUD Claude – M. FRANCOIS Vincent à M. BERNARD
Philippe – M. BRIDARD Franck à M. IEMETTI Jean Marc – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. VINCENT Yvon à M.
CHANE Alain – M. CERUTTI Alain à M. RENKES David

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : **52 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 41

Pouvoirs : 11

Excusés :

Votants : 52

Date d'affichage : 10 juillet

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 52

Contre :

Absentions :

FINANCES

10/07/2023

BUDGET PRINCIPAL - Décision modificative 10/2023

Antony CAPS, vice-président en charge du scolaire, explique que les inscriptions pour la rentrée scolaire 2023 – 2024 font apparaître une augmentation des effectifs sur le périmètre du SIS de l'Amezule. Les services de l'éducation nationale ont donc décidé l'ouverture d'une classe supplémentaire en septembre prochain, sur le site de l'école préélémentaire de Brin sur Seille.

Compte tenu qu'il n'est pas possible d'utiliser la salle communale de Brin sur Seille pour y installer cette classe, de la pérennité de cette situation, et des tarifs de locations, il est préférable de prévoir l'acquisition d'un modulaire pour répondre à cette demande.

Il est donc proposé l'inscription de crédits supplémentaires comme suit :

Dépenses d'investissement

Opération 9308 – ECOLE SIS DE L'AMEZULE

21731 – Autres immobilisations corporelles	105 600 €
2031 – études	1 680 €
2188 – mobilier (lave-vaisselle)	539 €
21731 – travaux dalle	6 156 €
21731 – Imprévus (évacuation pluie/ grillage/barrières)	5 000 €

Recettes d'investissement

10222 – FCTVA	19 517 €
Article 021 – virement de la section de fonctionnement	99 458 €

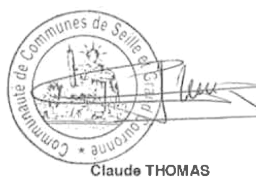
Le bureau communautaire a validé ces propositions.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Valide l'ajustement de crédits comme suit :

Site	Opération	Article	Montant dépenses	Montant recettes
Ecole de Brin sur Seille	9308	21731	116 756 €	
		2031	1 680 €	
		2188	539 €	
		10222	FCTVA	19 517 €
		021	Virement de la section de fonctionnement	99 458 €

L'excédent de fonctionnement est ramené à 1 854 529.19 €.



CLAUDE THOMAS
2023.07.08 07:28:40 +0200
Ref:20230707_150602_1-1-O
Signature numérique
le Président